



Jean-Claude SANDRIER
Président

Patrick WOLFF
Président

Note à l'attention de Monsieur Jean-Baptiste DJEBBARI,
Secrétaire d'Etat aux transports.

Madame la Ministre,

Vous avez répondu favorablement à notre demande commune d'être reçus ce jour, 20 septembre 2019, à votre ministère. Nous vous en remercions. Afin de préciser le sens de notre démarche et nos souhaits concernant les lignes ferroviaires Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT) et Paris-Clermont-Ferrand, nous avons rédigé cette note de synthèse pour vous-même et Monsieur Stéphane DAGUIN, votre directeur de cabinet adjoint, chargé de nous recevoir.

Nous savons que des efforts sont faits sur ces deux lignes, notamment sur la base de schémas directeurs dont la mise en œuvre demande à être suivie, impulsée et menée à son terme. Mais nous pensons que cet effort n'est pas à la hauteur des ambitions exprimées par le Président de la République lui-même.

Les souhaits que nous formulons constituent une réponse à ces ambitions à savoir : **le rééquilibrage des territoires** permettant de réduire cette fracture territoriale mise en lumière par les élus locaux lors du grand débat national ; être **à la hauteur des enjeux climatiques et écologiques** posés à la planète.

Les crédits proposés actuellement par la loi d'orientation sur les mobilités concernant le ferroviaire ne peuvent pas permettre de répondre à ces enjeux majeurs. Madame Elisabeth BORNE soulignait il y a peu de temps l'existence d'un réel problème quand elle rappelait dans une interview récente que nous sommes : « dans un pays qui avance à 2 vitesses, la France des TGV et celle des autres réseaux dont l'état se dégrade. »

Ce que nous proposons reprend, pour une part, des choix mentionnés dans les schémas directeurs, mais en s'assurant de leur financement et de leur exécution dans des délais réduits, et, suggère, d'autre part, de travailler à une deuxième phase de modernisation, notamment des infrastructures, afin de mettre Limoges et Clermont-Ferrand à 2h30 de Paris, et de gagner 45 min. minimum pour Paris-Toulouse.

Voici donc la synthèse de nos demandes.

Nouveaux trains :

Finalisation des commandes avant fin 2019 pour une livraison des premières rames **sur les deux lignes en 2023**. (Nous rappelons que depuis 2016, choix de lancer un appel d'offres, la date de livraison des premiers trains a été successivement reportée de 2020 à 2022 puis 2023 et on nous parle aujourd'hui de 2024. Ces reculs successifs posent un problème de volonté et de crédibilité.)

Ce matériel doit être **particulièrement qualitatif** (confort, services, accès...) pour parcourir des distances de 400 à 700 km. Il doit pouvoir rouler à une vitesse de 200km/h avec une capacité d'évolution à 220km/h minimum. (Il s'agit de ne pas hypothéquer l'avenir.)

Le financement de ces trains doit être assuré dans le budget 2020.

Modernisation des infrastructures :

Une première phase prévue dans les schémas directeurs n'est pas financée. Nous proposons qu'avant la fin de l'année les différentes parties prenantes (Etat, Régions, SNCF Réseau) se mettent d'accord sur une clé de répartition (50%-30%-20% paraîtrait une base de discussion sérieuse).

Une deuxième phase de modernisation, dont les objectifs sont rappelés dans notre introduction doit être envisagée dès maintenant. Cette modernisation permettra d'atteindre les engagements du gouvernement en matière de réduction de la fracture territoriale, et donc de développement économique de nos territoires, et en matière de réduction des gaz à effet de serre. En mai 2015, le rapport DURON demandait déjà une « ambition » pour nos lignes TET comme POLT et Paris-Clermont.

Il est clair que pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés, la France et l'Europe devront accroître leurs investissements en matière de ferroviaire. Nous nous inscrivons dans cette perspective positive pour tous.

Nous demandons dès maintenant le lancement d'une étude d'impact économique et environnemental, par des scientifiques indépendants, permettant de dépasser la nécessaire, mais réductrice, étude d'exploitation de la SNCF. Les enjeux vont bien au-delà du simple compte d'exploitation d'une société ferroviaire aussi respectable soit-elle. Cette étude, pensons-nous, montrera le saut qualitatif en termes de nombre d'usagers, d'attractivité économique et de bienfait écologique, d'une vraie et ambitieuse modernisation des axes POLT et Paris-Clermont-Ferrand, mettant notamment Limoges et Clermont à 2h30 de Paris, avec un gain de 45minutes sur Paris-Toulouse. Dans le même temps, et pour travailler sur ces objectifs, nous demandons la création d'un groupe de travail avec nos deux associations.

En vous remerciant de votre attention, et en nous inscrivant dans le souhait que vous avez émis dans un courrier du 22 novembre 2018 d'une poursuite du dialogue, mais aussi de mesures concrètes et efficaces, nous vous adressons nos très respectueuses salutations.

Jean-Claude SANDRIER

Patrick WOLFF